



Mairie de La Salle les Alpes
254 Rue de la Guisane
05240 La Salle les Alpes

Le 13 février 2026

LA MAIRIE DE LA SALLE LES ALPES RECRUTE

1 Gardien Brigadier de Police Municipale H/F

Recrutement par voie statutaire

Poste à pourvoir en mai 2026

Missions : Au sein de la Police Municipale (1 chef de service de police municipale, 1 à 2 ASVP en saison), le gardien brigadier H/F est chargé(e) d'exercer les missions de prévention nécessaires au bon ordre, à la sécurité, à la salubrité et à la tranquillité publique des habitants.

Dans ce cadre, il/elle assure une mission de proximité auprès de la population dans toute sa diversité, dans les conditions déterminées par la loi et dans le respect du code de déontologie spécifique aux forces de sécurité.

Missions de police administrative :

- Veiller à la Prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique ; interventions diverses
- Effectuer des missions de surveillance générale en patrouille portée et pédestre
- Encadrer les manifestations municipales
- Participer aux cérémonies commémoratives
- Surveillance des opérations funéraires
- Veiller à l'application des arrêtés municipaux
- Rédiger et transcrire les écrits professionnels et les comptes rendus d'activités
- Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service
- Effectuer des missions de police de l'urbanisme en lien avec l'agent administratif

Missions de police judiciaire :

- Faire appliquer la police de la route (stationnement, vitesse, fourrière)
- Rechercher et relever les infractions

Interface avec la population :

- Assurer des services de proximité (distribution des courriers aux administrés de la commune, bulletin municipal...)
- Transporter de manière occasionnelle les personnes âgées lors des différentes animations
- Sécuriser les entrées et les sorties des écoles
- Afficher les avis sur les panneaux municipaux

Profil :

- Expérience dans un poste similaire souhaitée
- Titulaire du concours de gardien brigadier (FIA validée)
- Formation préalable à l'armement souhaitée (catégorie D)
- Permis B exigé
- Connaissances juridiques (code de la route, code de la santé publique, code de l'environnement, code de la voirie routière, code pénal, code de la sécurité intérieure, code général des collectivités territoriales) et de l'environnement territorial
- Respect de la déontologie

Qualités requises :

- Bonnes capacités rédactionnelles et maîtrise de l'outil informatique
- Rigueur et sens du service public
- Discrétion
- Grande disponibilité
- Qualités relationnelles et sens du contact

Rémunération : Rémunération statutaire (Cadre d'emploi des Gardiens-Brigadiers de Police Municipale) + Régime indemnitaire + Participation santé et prévoyance + CNAS

Conditions d'exercice : Temps complet – 35h00 hebdomadaires

- Travail en bureau et sur le terrain
- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
- Activité soumise à de fortes variations saisonnières (saison hivernale et estivale)
- Congés à prendre en basse saison touristique en dehors des périodes saisonnières d'hiver et d'été
- Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire
- Bonne condition physique

Lieu d'activité : La Salle les Alpes

Faire acte de candidature avant le 31 mars 2026 (CV et lettre de motivation) :

- Par courrier : Monsieur le Maire, 254 Rue de la Guisane, 05240 LA SALLE LES ALPES
- Par mail : ressourceshumaines@lasallelesalpes.fr



Le Maire,

Emeric SALLE